

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 39  
Nb. de représentés : 4  
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 33/1577 :**

Aménagement d'un street workout à la Ravine des Cabris - Approbation du plan de financement prévisionnel

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphan).

**ABSENTS :**

MM. TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, BELLON Stéphan, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20240625-35-1577-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2024  
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Michel FONTAINE

**Affaire n°33/1577 : Aménagement d'un street workout à la Ravine des Cabris - Approbation du plan de financement prévisionnel.**

Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre, dans la poursuite de son programme d'aménagement d'équipements sportifs sur le territoire, souhaite installer un street work out sur le site du Moulin à Café à la Ravine des Cabris, quartier prioritaire de la politique de la Ville.

Cet équipement sportif de proximité en accès libre répond à un enjeu de cohésion sociale et de santé publique. Les utilisateurs pourront ainsi découvrir une nouvelle pratique du sport, dans un espace convivial et de détente.

Le descriptif des travaux est le suivant :

- Création d'une aire de street work out ;
- Installation d'agès de fitness près du street workout ;
- Aménagement d'un cheminement piéton PMR ;
- Mise en place de mobiliers urbains associés...

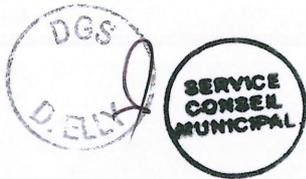
Cette opération, d'un coût prévisionnel de **250 000.00 € HT**, bénéficie d'un financement de l'**ETAT** au titre de la **Dotation Politique de la Ville (DPV) 2024**.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

- **ETAT (DPV 2024) : 100 000.00 € HT (40%)**
- **COMMUNE : 150 000.00 € HT (60%)**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER le plan prévisionnel de financement précité ;**
- **DE SOLLICITER l'ETAT, pour l'affectation des crédits au titre de la DPV 2024 sur ce projet ;**
- **DE L'AUTORISER lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dument habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER, sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, les documents se rapportant à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20240625-35-1577-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2024  
Date de réception préfecture : 27/06/2024